



Olivet, le 26 septembre 2019

## **CIRCULAIRE SEJOUR SKI**

L'équipe éducative des professeurs des classes de sixième organise un séjour à la montagne pour les élèves des quatre classes.

Les objectifs du séjour ski-anglais seront **la découverte ou l'approfondissement de l'activité ski, la pratique en groupe d'une langue vivante (l'anglais), se responsabiliser, être autonome au sein de la vie collective.**

### **La découverte ou l'approfondissement de l'activité ski :**

- ✓ Cours encadrés par un moniteur de ski diplômé ESF,
- ✓ 1 moniteur pour 12 élèves,
- ✓ 7x2 heures d'enseignement dans la semaine.

### **La pratique en groupe d'une langue vivante (l'anglais) :**

- ✓ Cours assurés par 4 professeurs d'anglais,
- ✓ Pour 1 élève : 6h30 minimum de cours,
- ✓ Cours de ski en anglais (selon le niveau de ski)

### **Se responsabiliser, être autonome au sein de la vie collective :**

Nous porterons une attention particulière à la qualité de vie en groupe au travers de l'apprentissage de comportements sociaux, tels que la tolérance, le respect d'autrui et des biens, des consignes de fonctionnement collectif et de sécurité.

Au sein de cette communauté scolaire, chaque enfant sera amené à faire preuve d'autonomie et de responsabilité, qualités qu'il pourra réinvestir au retour dans ses pratiques scolaires.

Enfin, dans ce cadre collectif, « solidarité et entraide » seront nécessaires pour le bon déroulement de la vie quotidienne dans le Centre et chaque enfant sera sollicité à apporter sa contribution au fonctionnement harmonieux de l'ensemble du groupe.

## ***Infos pratiques***

Le séjour, prévu du **05 au 10 janvier 2020**, avec un départ le **dimanche matin vers 07h30** et un retour à Olivet le **vendredi soir vers 23h**, se déroulera à **Châtel (Haute Savoie)**.

Le prix du séjour sera compris entre **450 € et 460 € maximum** (suivant le nombre d'élèves inscrits) et comprend :

- ✓ le transport en car tourisme,
- ✓ la pension complète 5 jours à partir du dimanche soir et jusqu'au vendredi soir,
- ✓ la location du matériel de ski alpin (chaussures, skis, bâtons, casque),
- ✓ les remontées mécaniques 5 jours,
- ✓ 14 heures de cours de ski encadrés par des moniteurs ESF (Ecole du Ski Français, cours dispensés en anglais selon le niveau de ski),
- ✓ le passage de l'étoile avec le livret et médaille ESF (test jusqu'au niveau étoile d'or),
- ✓ l'assurance annulation individuelle.

Nous vous proposons d'établir **deux chèques de 150 € libellés à l'ordre de l'A.S.C Notre-Dame Olivet-Cléry** qui seront remis en banque aux dates suivantes :

- 06 NOVEMBRE 2019
- 11 DECEMBRE 2019

Le chèque pour le solde (qui sera fonction du nombre de participants) vous sera demandé **début Novembre 2019** et remis en banque le **08 JANVIER 2020**.

Les familles rencontrant des difficultés voudront bien prendre rendez-vous avec Monsieur CAHU.

Pour ceux qui peuvent en bénéficier, pensez que vous pouvez demander des subventions auprès de vos comités d'entreprise (**merci de vous en rapprocher le plus tôt possible afin de connaître leurs modalités de remboursement, du moins avant l'encaissement de vos chèques**).

L'APEL La Providence financera les animations du soir (veillées animées par un conteur) qui ne sont donc pas comprises dans le prix indiqué.

Vous voudrez bien remplir la partie ci-dessous que votre enfant remettra, **sous enveloppe** à son professeur d'EPS, **avec les deux chèques**, pour le **LUNDI 14 OCTOBRE 2019**.

A l'avance, nous vous en remercions.

Des informations pratiques complémentaires vous seront transmises suite à votre inscription.

Les Professeurs organisateurs

F. CAHU  
Chef d'Établissement



**Coupon-réponse à remettre au professeur d'EPS pour le lundi 14/10/2019**

✂-----

**Séjour au ski-anglais- Classes de 6<sup>ème</sup> du 05 au 10 janvier 2020 -**

Je soussigné(e).....

Responsable de l'élève .....

classe : .....

Autorise mon enfant à participer au séjour au ski-anglais organisé du **05 au 10 janvier 2020** à **CHATEL**. Ci-joint, **deux chèques d'un montant de 150 €, libellés à l'ordre de l'A.S.C. Notre-Dame Olivet-Cléry. Le troisième chèque sera à remettre début Novembre 2019.**  
Je prends note que ces chèques seront mis en banque aux dates indiquées ci-dessus.

N'autorise pas mon enfant à participer au séjour au ski du **05 au 10 janvier 2020**.

Signature :